

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice : 19**
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux-mille-vingt-six, le 27 Avril, le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey, dûment convoqué, en date du 23 Avril et s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal sous la présidence de C. BERTHOMIER, Maire,

PRESENTS : S. GEOFFROY, T. MEROT, I. LAPORTE, N. FAVRE, J. BON BETEMPS-PETIT, B. VOIRON, F. VINIT, S. DOS SANTOS, JL THERME, C. LONGO, J. FENESTRAZ, N. MOLLARD, M. SOUBEYRAND,

ABSENTS : E. PARENT ayant donné procuration à M. SOUBEYRAND, Virginie LE SAUX ayant donné procuration à T. MEROT, D. MORAIN ayant donné procuration à J.BON-BETEMPS PETIT, L. DECROIX ayant donné procuration à N. FAVRE,

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. MEROT, ayant été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

DELIBERATION N° 2026-28

OBJET : BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR – BUDGET 2026

Monsieur l'adjoint aux finances présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'année 2026 relatif au budget annexe du réseau de chaleur, joint en annexe, avec reprise des résultats 2025.

Le budget Annexe 2026 se résume ainsi :

Section d'exploitation (recettes et dépenses)	201 073.90 €
Section d'investissement (recettes et dépenses)	35 593.24 €

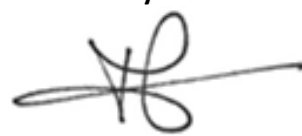
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2026 relatif au budget général avec reprise des résultats 2025 selon le résumé ci-dessous :

Recettes et dépenses d'exploitation :	201 073.90 €
Recettes et dépenses d'investissement :	35 593.24 €

La délibération est adoptée par 16 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

Pour extrait conforme

Le maire, Christian BERTHOMIER le Maire, Christian BERTHOMIER  	Le secrétaire de séance Thierry MEROT 
---	---